

Ces données sont tirées d'une enquête nationale¹ portant sur l'expérience des éducatrices et des RSG lors de l'accueil et l'accompagnement des enfants vulnérables. Une activité de recension des pratiques a aussi été fait auprès de certaines directions afin de venir compléter chacun des portraits régionaux.

En tant que gestionnaire de services de garde, ces données vous permettront de poser un regard sur les grandes tendances de votre région, ses forces et sur des pistes d'améliorations possibles.

Les enfants au cœur du questionnaire sont ceux pour qui le personnel éducateur a des préoccupations concernant leur développement.

LES RÉPONDANTES

138 éducatrices

- Plus de la moitié (**58 %**) d'entre elles ont plus de **10 ans d'expérience**
- **67 %** possèdent un **DEC en techniques d'éducation à l'enfance**

50 RSG

- **64 %** comptent plus de **10 ans d'expérience**
- **74 %** ont une formation de base correspondant aux 45 heures obligatoires

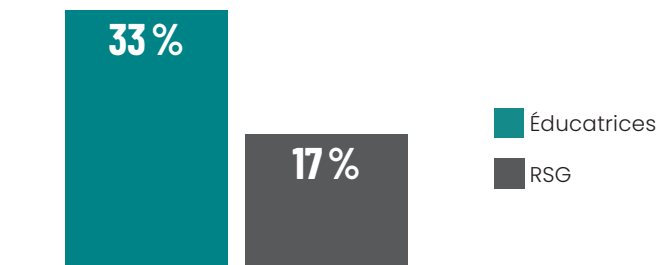
Faits saillants

Détection hâtive

Les répondantes **reconnaissent leur rôle** dans la détection hâtive de difficultés d'un enfant, bien que **33 %** d'entre elles soulignent **manquer de ressources** pour le faire. À noter que les éducatrices **se sentent moins bien équipées** que les RSG pour effectuer ce travail.



Éducatrices qui ont répondu « en désaccord » et « fortement en désaccord » relativement au sentiment d'être bien équipées



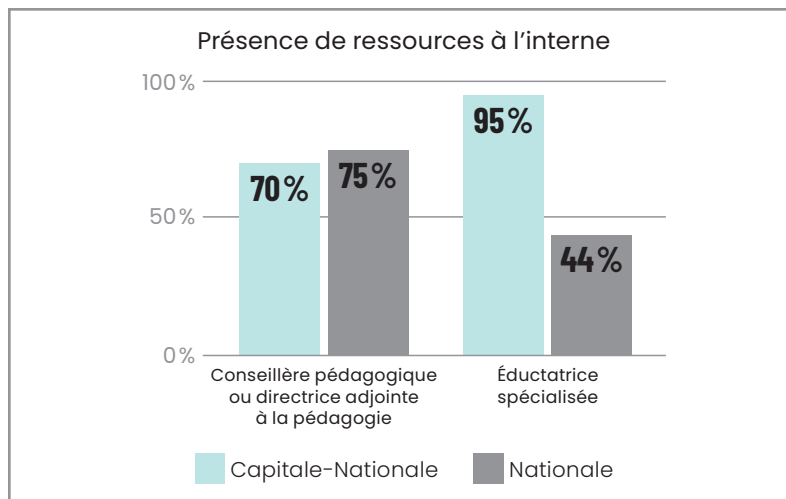
¹ L'enquête s'est déroulée entre le 5 janvier et le 9 février 2021, soit en pleine pandémie de COVID-19. Les 17 régions administratives du Québec ont été consultées, y compris les communautés autochtones.

Faits saillants (suite)

Ressources internes

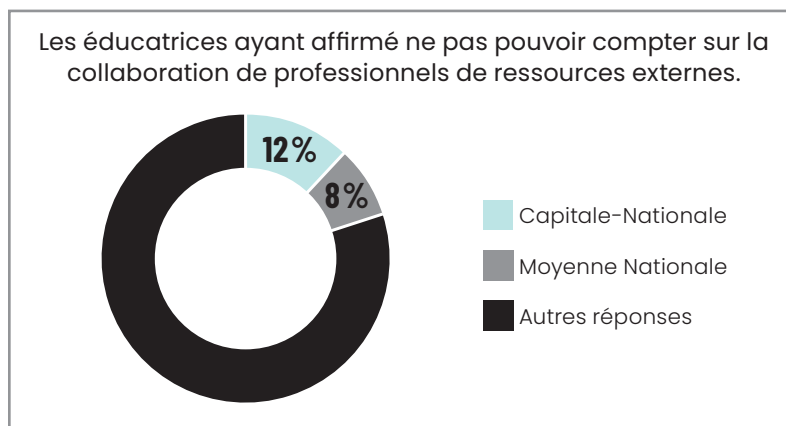
Une forte proportion de répondantes dit bénéficier de la présence d'une **conseillère pédagogique ou d'une directrice adjointe à la pédagogie** dans son milieu.

La région de la Capitale-Nationale se démarque par la présence d'une technicienne en éducation spécialisée dans la quasi-totalité des CPE.



Ressources externes

Bien que la **valeur du travail d'équipe** entre toutes les personnes concernées par l'enfant semble faire l'unanimité, il apparaît **parfois difficile d'obtenir du soutien de la part des professionnels externes** pour répondre aux besoins de l'enfant.



Protocole d'entente

Un peu moins de la moitié des éducatrices (49%) **disent ne pas savoir s'il y a des places réservées** dans leur CPE, en vertu d'un protocole d'entente avec le réseau de la santé. C'est beaucoup plus élevé que la moyenne des autres régions du Québec (28%).

Observations

Les éducatrices (76%), plus que les RSG (62%), sentent que leurs observations sont considérées par les autres professionnels concernés par l'enfant.

Réalité régionale

En 2019-2020, la DPJ a retenu 1557 signalements chez les 0-5 ans, principalement pour des motifs de négligence et abus physique (CIUSSS de la Capitale-Nationale, 2020).

Selon l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) réalisée en 2012, 22,5% des enfants à la maternelle étaient vulnérables dans au moins un domaine de leur développement dans la région de la Capitale-Nationale. Ces données sont passées à 25% en 2017.

Les gestionnaires de la région rapportent que la situation des « places protocole » diffère grandement d'un territoire à un autre. Autrefois, une table avec le CLSC (CPE, garderies, organismes communautaires) permettait d'en discuter et de faire les ajustements nécessaires. Cette table a été abolie, puisque peu de représentants y assistaient. Des directions disent qu'elles auraient aimé poursuivre, entre autres sur le territoire de Beauport où elles ont sollicité sans succès d'autres rencontres.

Les directions témoignent que les éducatrices spécialisées présentes dans leur milieu sont parfois sollicitées pour s'occuper d'un groupe plutôt que d'accompagner un enfant ciblé et ce, en raison d'un manque d'éducatrice.

Les directions nomment leur volonté de mettre en place des mesures facilitant l'accueil et l'accompagnement des enfants lors des rencontres soutenues par le RCPE. Elles disent, par exemple, que ce n'est pas tout d'accueillir ces enfants, mais qu'il faut aussi avoir les ressources et le soutien nécessaire pour leur apporter l'appui dont ils ont précisément besoin.

Pour aller plus loin dans la réflexion...

- La question des places protocoles est-elle soulevée ou discutée en équipe de travail? Les éducatrices ont-elles besoin de savoir qu'il s'agit d'une place protocole ou simplement de connaître les besoins de l'enfant qu'elle accompagne?
- Pourquoi les éducatrices en CPE se sentent-elles moins bien équipées que les RSG pour accueillir ces enfants? Comment peut-on les soutenir pour qu'elles le soient?
- Bien qu'un grand nombre de milieux comptent sur la présence d'une éducatrice spécialisée à l'interne, jusqu'à quel point leur disponibilité pour les enfants ciblés est-elle compromise? Les éducatrices comprennent-elles la répartition des heures d'accompagnement octroyées aux CPE? Cela influence-t-il leur perception du soutien disponible dans le milieu?
- Les directions de CPE confirment qu'il est encore plus difficile qu'avant d'obtenir l'aide de ressources externes, il est par exemple difficile de trouver qui joindre au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Comment peut-on faciliter la communication et le partenariat entre les ressources, afin de répondre aux besoins des enfants?
- À la suite de la mouvance des dernières années, serait-il pertinent de prendre le temps de définir et de comprendre les rôles de chacun dans l'accueil et l'accompagnement des enfants vulnérables ou ayant des besoins particuliers, tant au sein du SGEE qu'avec les partenaires?